



Assemblée Générale Ordinaire

PV du 10-06-2017

Le samedi 10 juin 2017 au gymnase de l'Artière,

Début de séance à 11h15 / Fin de séance à 12h20.

Nombre de licenciés présents ou représentés : 89 (sur 206 licenciés) donc 43,2 % de l'effectif, le quorum de 25% est atteint (voir feuille d'émargement).

Élection à l'unanimité à main levée d'Aude Roux comme Présidente de séance et de Cédric Murez comme rapporteur de séance.

Rapport moral et d'activités par la Présidente (Aude Roux)

La saison 2016-2017 constitue la 13^e saison du club.

Cette saison aura été une saison de mise en place :

- Mise en place du nouveau Bureau et CA
- Avancement du dossier des travaux pour le sol
- Préparation à l'emploi avec le support d'une formation
- Création d'une mascotte et d'une newsletter
- Mise en place d'une nouvelle organisation d'inscription aux tournois
- Mise en place d'un nouveau moyen d'inscription et de paiement pour la prise de licences

Toutes ces actions de mise en place et d'organisation permettront de démarrer la saison prochaine sur de nouvelles bases.

Travaux du gymnase

Après un parcours semé d'embûches pour la Mairie et le club de Beaumont, tous les experts des différentes parties sont tombés d'accord pour partager la somme globale des travaux. Le début des travaux aura lieu le 19 juin 2017 et ceux-ci se termineront mi-août.

Pendant la durée des travaux (jusqu'à fin juillet), le service Culture & Vie associative de la Mairie nous alloue les mêmes créneaux en semaine dans le gymnase du COSEC, près du collège Molière. Le club informera ses licenciés sur le site Internet dans une page dédiée.

Le sol choisi sera de type P2 et de couleur bleue, optimal pour la pratique du badminton, notamment pour les absorptions de choc.

À plus long terme, un coup de peinture sur les murs ainsi que l'installation d'un local de stockage sont prévus.



La Présidente Aude Roux profite de ce point pour remercier la municipalité et donne la parole à Jean-Pierre Cogneras, Adjoint au Maire à l'urbanisme, qui s'est réjoui de la faisabilité du dossier, même si la Mairie doit finalement mettre la main à la poche.

Le projet club

Un projet club a été monté et une subvention CNDS demandée à l'État. Le projet club a pour sujets : le développement de l'école jeunes et la pérennisation d'un emploi. Le projet club est donc basé sur l'emploi de Titouan Charvillat. Ce dernier prend alors la parole pour informer les licenciés sur sa formation.

Titouan Charvillat présente sa formation : commencée en février pour une durée de 1 an et 4 mois, avec une alternance de semaines de formation et d'entraînements à Beaumont. Grande partie sur le développement du badminton, qui sera basé ici sur l'école jeune. Le projet doit avoir débuté en septembre : communication car baisse de l'effectif jeunes pour attirer des jeunes et, dans un autre temps, formation de bénévoles (encadrants et accompagnants tournois jeunes). Titouan aura besoin de bénévoles et sollicitera les licenciés pour coordonner son projet de formation.

De la formation va découler l'emploi de Titouan. Le club ne peut pas supporter l'emploi à lui tout seul. La saison prochaine, le club paiera une prestation de services pour que Titouan puisse faire des entraînements. A plus long terme, le club s'est positionné dans un Groupement d'employeurs qui s'est formé cette saison afin de pérenniser l'emploi.

Une newsletter ... et une mascotte !

La newsletter est arrivée dans les boîtes mails. Elle permettra de faire parvenir aux licenciés les différentes actualités du club régulièrement. Pour rappel, les informations sont toutes présentes sur le site Internet du club et certaines sont relayées sur le groupe et la page Facebook.

Le CA a décidé de mettre en place une mascotte qui a été conçue et présentée par Véronique Maresca, membre du CA. L'idée est de créer une dynamique et d'emmener la mascotte dans les tournois du club ou pendant les rencontres interclubs

Nouvelle organisation pour les inscriptions aux tournois

Durant cette saison, Sébastien Viallemonteil a travaillé sur la mise en place d'une plateforme d'inscription en ligne aux tournois. L'année prochaine, les inscriptions se feront dans un premier temps sur papier et sur Internet pour basculer ensuite que sur la plateforme Internet sur la deuxième partie de saison.

La plateforme sera à l'essai à la fin de saison 2016-2017 pour le tournoi du VDD en juillet.

De plus en plus de clubs demandent les règlements des inscriptions à leurs tournois dès l'envoi des formulaires et le club ne peut se permettre d'avancer les frais pour tous les tournois. Le club est en cours de réflexion pour la mise en place d'un système de récupération des chèques. À noter donc que la saison prochaine, les frais d'inscription aux tournois seront demandés aux licenciés avant l'envoi des formulaires d'inscription.



La Présidente remercie Emma Davies et Loïc Tardivat de s'être occupé de cette charge de travail cette saison et remercie par avance Sébastien de prendre la suite.

Saison d'interclubs

Côté compétitions, le club a, comme chaque saison, mis en place des interclubs. Au total, I'm Bad Beaumont compte 8 équipes, dont deux en Régionale. Les résultats sont globalement satisfaisants puisque les deux équipes de Régionale se sont maintenues malgré un niveau de jeu très élevé du fait du regroupement des régions.

Equipe 1 : maintien assuré sachant qu'avec la Région agrandie, le maintien est presque une bonne performance. Equipe 2 : maintien en Régionale 3 (5^e sur 6). Pour les équipes de départementales, le niveau a également augmenté en Division 1. L'équipe 3 a terminé 9^e sur 12. L'équipe 4, de son côté, en Division 2 a atteint son objectif des play-offs et termine 4^e sur 12. L'équipe 5 finit, elle, Championne de la Division 2 départementale (Applaudissements mérités de l'Assemblée). L'équipe 6 finit par contre 12^e sur 12 et descend en Division 4 la saison prochaine. L'équipe 7 termine à la 9^e place de la Division 4 et se maintient. L'équipe 8 termine, elle, 9^e sur 12.

À noter par ailleurs que les jeunes beaumontois ont été assidus lors des compétitions cette saison et que cela est de bonne augure pour la suite.

Remerciements

Le CA tient à remercier chaleureusement les entraîneurs bénévoles du club, essentiels pour le développement de l'école jeune ainsi que pour permettre aux licenciés d'améliorer leurs niveaux de jeu. Comme chaque année, le CA leur offre donc une carte cadeau chez les partenaires de leurs choix : Titouan, Véronique, Florian, Sylvain, Thierry et Kevin.

Le club souhaite également remercier ses 3 Juge-arbitres Véronique, Aude et Jean-François, essentiels pour la vie compétitive du club. Ils permettent d'avoir 2 équipes en Régionale et d'organiser des tournois. Cette année, pour les remercier, le club a décidé de leur offrir les nouvelles tenues réglementaires d'Arbitre et de Juge-arbitre (120 € par tenue, soit une dépense de 360 €). Un nouveau Juge-arbitre est en cours de formation cette année : Sébastien Viallemonteil, pour lequel le club prend en charge les frais de formation.

Les renforts en entraîneurs, JA et bénévoles sont les bienvenus.

La Présidente remercie enfin les membres du Bureau et du CA pour leur présence aux réunions qui, parfois, se terminent à plus de minuit... Elle remercie aussi les partenaires et les sponsors, dont certains sont présents aujourd'hui : la Mairie de Beaumont et le Conseil départemental (voir montants de subventions ci-dessous).



Plusieurs événements organisés cette saison

Le club conserve une dynamique conviviale, comme les licenciés ont pu le constater au travers de plusieurs événements organisés tout au long de la saison, dont les tournois internes font partie.

Remerciements effectués aux bénévoles qui ont œuvré cette saison pour maintenir cette dynamique.

Appel lancé à l'assemblée pour recruter des personnes nouvelles et volontaires dans les différentes commissions du club.

Présentation du bilan humain (Cédric Murez)

Le club se hisse au 3^e rang dans le Puy-de-Dôme en termes de résultat et au 4^e rang en termes d'effectif sur un total de 30 clubs.

Quand on transpose le rang du club dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, le club se classe à la 22^e place en termes de résultats et 23^e en termes d'effectifs sur un total de 207 clubs.

Cette saison, le club a de nouveau atteint la barre des 200 licenciés puisqu'il compte 206 inscriptions de licenciés, jeunes et adultes confondus. À titre de comparaison, la saison dernière, le club comptait 177 licenciés. Cela représente une hausse de 14,7 %.

La moyenne d'âge des licenciés est de 29,8.

Le club compte 36 jeunes (3 minibad, 4 poussins, 8 benjamins, 9 minimes, 8 cadets et 4 juniors) et 170 seniors, dont 60 vétérans.

On peut constater une légère progression du ratio femmes / hommes (40,2 % de femmes).

Le club dénombre 138 joueurs classés : 4 N, 14 R, 34 D et 86 P.

Enfin, 74 licenciés habitent Beaumont, soit 36%, mais pour les jeunes, cela représente 67 % de l'effectif.

À noter la montée en N1 de Titouan Charvillat, qui est proche du Top 100 (105^e place).

Présentation des comptes de la saison 2016-2017 (Laurent Gaumy)

Présentation des comptes de l'exercice 2016-2017

Bilan positif pour cette saison 2016-2017, ce qui nous a permis de pouvoir garder tous les avantages aux licenciés et même de pouvoir anticiper sur les frais d'entraînements de la saison prochaine.

Le budget prévisionnel a été respecté dans son ensemble avec des dépenses contrôlées et des recettes en progression grâce principalement à un grand nombre de licenciés (206 licenciés) et également à de bonnes recettes sur nos tournois malgré la délocalisation du tournoi à Pont-du-Château.



Les subventions sont également un apport incontournable dans le budget du club.

- 1 000 € grâce aux conseillers départementaux de Beaumont M. CUZIN Jean-Paul et Mme PICARD Anne-Marie ;
- 785 € subvention petit équipement (2 000 € au total sur 2 ans)
- 600 € provenant de la Mairie de Beaumont

La Présidente tient à remercier la Mairie et le Conseil départemental pour ces soutiens.

Cette bonne santé financière a donc permis au club de conserver cette saison encore les avantages octroyés aux licenciés, tels que :

- Prise en charge de la pose des cordages raquette chez Décathlon ou Service gagnant ;
- Prise en charge de certains tournois ;
- Remise sur le prix de vente des boîtes de volant ;
- Fourniture des volants pour les équipes d'interclubs ;
- Prise en charge des déplacements des équipes d'interclubs régionales ;
- Organisation d'événements comme le barbecue de début d'année mais aussi le barbecue qui suit cette Assemblée générale.

Vote des comptes de l'exercice 2016-2017

Les comptes de la saison 2016-2017 ont été adoptés à l'unanimité lors du vote à main levée.

Point sur la saison et Bilan prévisionnel saison 2017-2018 (Laurent Gaumy)

La bonne santé financière permet également d'envisager l'avenir plus sereinement, notamment avec la salarisation de Titouan Charvillat. Ce dernier, licencié au club depuis ses débuts, est en cours de formation pour obtenir son Diplôme d'Etat entraîneur en lien avec le CREPS de Voiron. Après son obtention, il intégrera le Groupement d'employeur GE Bad 63, créé le 15 décembre 2016 et dont I'm BAD Beaumont a suivi l'installation en tant que membre fondateur.

La saison prochaine, Titouan, salarié par le Comité départemental du Puy-de-Dôme, donnera des entraînements au club sur certains créneaux d'entraînement. Le club a donc budgétisé cette dépense à 4 500 € pour l'année 2017-2018.

Aussi, une enveloppe de 3 000 € servira à l'achat de gobelets réutilisables pour les tournois (gobelets aujourd'hui obligatoires pour les événements organisés par les associations), ainsi que pour des besoins d'aménagement du gymnase une fois le sol remis à neuf.



Une autre enveloppe de 3 000 € sera dédiée à la formation d'entraîneur et de juge arbitre, nécessaire pour la pérennisation du club.

De ce fait, **le budget prévisionnel pour la saison prochaine est à l'équilibre.**

Points principaux à noter concernant ce budget prévisionnel :

- conservation du prix des boîtes de volants à 17 euros
- conservation de l'avantage des cartes casseurs ouvertes à tous les licenciés du club chez Décathlon et Service Gagnant pour 800 euros
- prise en charge des tournois départementaux, régionaux et extérieurs
- budget Interclubs alloué + frais de déplacement divers
- budget entraînement
- budget Stages et formations
- sponsors et subventions
- et bien sur, l'organisation de nos tournois habituels, et nos soirées ou événements à thème.

Vote du budget prévisionnel 2017-2018

Les comptes de la saison 2017-2018 ont été adoptés à l'unanimité lors du vote à main levée.

Cotisation de la saison 2017-2018

La Ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes a pris la décision lors de son Assemblée générale de réévaluer son prélèvement sur les cotisations de licences pour la saison prochaine.

Pour cette raison mais aussi pour soutenir le coût des séances d'entraînement, le club propose une hausse des tarifs de licences adultes, en passant la cotisation à 100 €.

Cependant, le club appliquera un tarif préférentiel du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre à 90 € la licence (même tarif que la saison actuelle).

D'autre part, le club propose également que la licence des joueurs déjà licenciés dans d'autres clubs passe à 60 € (au lieu de 45 €).

Les cotisations 2017-2018 se présenteront donc comme suit :

Mini-Bad (- 10 ans) : 60 €

Jeunes (+ 10 ans et – de 18 ans) : 75 €

Adultes Salariés, sans emploi ou étudiants : **100 € ► 90 € du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre**

Tarif mi-saison adultes (depuis le 1^{er} février 2016) : 70 €

Tarif mi-saison jeunes (à partir du 1^{er} février 2016) : 60 €

Tarif joueurs déjà licenciés dans d'autres clubs : **60 €**



À noter que le club, pour qu'il soit affilié à la Fédération, paie un montant de 140 € (70 € à la Fédération française de badminton et 70 € à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes).

D'autre part, le club reversera également une part du montant de la cotisation de licence aux organismes fédéraux pour la saison 2017-2018, comme chaque saison. La saison prochaine, les parts vont augmenter, après la décision de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et du Comité départemental :

- Licence Mini-Bad (- 10 ans) : 23,25 € (+1,50 € par rapport à la saison 2016-2017)
- Licences Jeunes (+ 10 ans et – de 18 ans) : 44,72 € (+3 € par rapport à la saison 2016-2017)
- Licences Adultes : 52,42 € (+1,50 € par rapport à la saison 2016-2017)

Vote de la cotisation 2017-2018

Le vote est réalisé à main levée. Les nouveaux montants sont adoptés à l'unanimité.

Nouveau système d'inscription et de paiement de licences

La saison prochaine, le club disposera un nouveau système d'inscription et de paiement pour les licences : il sera en effet possible de s'inscrire directement en ligne, via la plateforme sécurisée *e.cotiz*, pour permettre à celles et ceux qui le veulent de payer en carte bancaire.

Pensez d'ores et déjà à faire vos certificats médicaux en temps et en heure car aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Concernant les certificats médicaux, il est à noter que la Fédération demandera aux licenciés ayant déjà fourni un certificat cette saison de remplir un questionnaire de santé.

Modifications du règlement intérieur

Deux modifications sont proposées dans le règlement intérieur :

1°/ Se donner la possibilité de rembourser les frais dans le cadre de déplacements en formation, puisque certaines formations ont désormais lieu dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

2°/ Modifier les montants de cotisation votés ce jour.

Vote des modifications du règlement intérieur

Le vote est réalisé à main levée. Les modifications sont adoptées à l'unanimité.



Élection de nouveaux membres au Conseil d'administration

La Présidente, Aude Roux, propose à l'Assemblée de rejoindre le CA en précisant qu'il est possible à la demande de participer à des séances de Bureau.

Pour rappel néanmoins, tout nouveau licencié dans le club ne peut accéder au CA pendant sa première année au club.

Signatures de la Présidente (Aude Roux) et du Secrétaire (Cédric Murez)

Aude Roux
Présidente

Cédric MUREZ
Secrétaire